

## Agent de propreté urbaine (H-F)

Châteauroux Métropole vous informe de la vacance, en interne et en externe, de deux postes à temps complet d'agent de propreté urbaine (H-F) au sein du service Propreté-Déchets.

Châteauroux vous accueille au cœur de la France. Entre espaces de verdure, dynamique économique et équipements sportifs et culturels de haute qualité, Châteauroux est bien plus qu'une métropole... C'est aussi une terre de jeux qui accueillera les épreuves de tir dans le cadre des JO 2024 !!!

**PROFIL :** Les postes sont ouverts aux agents du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

### **MISSIONS :**

Effectuer les opérations de nettoyage des espaces publics et des voiries :

- Nettoyer par balayage manuel et mécanique,
- Vider les corbeilles,
- Enlever manuellement les déjections canines et les pollutions du domaine public,
- Enlever les déchets (dépôts sauvages, encombrants, sacs issus de dépôts sauvages, etc.),
- Ramasser les feuilles mortes,
- Désherber manuellement la voirie,
- Intervenir sur le domaine public suite à des accidents,
- Nettoyer le domaine public suite aux marchés et manifestations,
- Signaler à sa hiérarchie la présence de dépôts sauvages et les difficultés rencontrées,
- Assurer l'entretien, le suivi et le nettoyage du matériel,
- Respecter les usagers et éviter les nuisances sonores,
- Participer à la viabilité hivernale.

### **PARTICULARITÉS DU POSTE :**

- Temps de travail : 1 607 heures/an, 38h45/semaine, 21 jours d'ARTT et 25 jours de congés annuels.
- Horaires de travail : du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h40 à 16h55. Présence au minimum un samedi par mois dans le cadre de permanences et dans le cadre de manifestations ponctuelles.
- Spécificités du poste : travail en extérieur par tous les temps, seul ou en équipe ; station debout prolongée et fréquente ; manipulation de petites charges et de produits pouvant être toxiques ; port obligatoire des EPI ; postures de travail et gestes répétitifs ; permis B.

### **NOS ATOUTS :**

Rémunération statutaire + régime indemnitaire,

Participation financière de l'employeur pour l'adhésion à un contrat prévoyance labellisé (maintien de salaire) ainsi que pour l'adhésion à un contrat santé labellisé,

Actions de cohésion (chorale, sport au travail, visites de sites...),

Comité des œuvres sociales : billetteries, location de vacances, chèques-vacances, ...



# CHÂTEAUROUX

recrute



Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à Madame Gaëlle Magnavacca, Responsable du service Propreté-Déchets au 02 54 08 34 02.

L'envoi des candidatures (un CV, une lettre de motivation) est à effectuer directement en ligne sur [www.chateauroux-metropole.fr/informations/offres d'emploi](http://www.chateauroux-metropole.fr/informations/offres_d_emploi) **avant le 31 mai 2024.**

Pour une candidature interne, les agents intéressés doivent retirer sur intranet l'imprimé « fiche de mobilité interne ». Cette demande, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV, doit parvenir par la voie hiérarchique **avant le 31 mai 2024.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources humaines, hôtel de ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.